PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

QUE :

Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2026, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la municipalité **pour l'année 2027** :

Les séances ordinaires du conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois auront lieu au 35, Route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois, à compter de 19h00 aux dates suivantes :

12 janvier 2027	13 juillet 2027
09 février 2027	11 août 2027
09 mars 2027	14 septembre 2027
13 avril 2027	12 octobre 2027
11 mai 2027	09 novembre 2027
08 juin 2027	14 décembre 2027

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 18ème jour du mois de novembre 2026.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8h et 9h30, le 18ème jour de novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18ème jour du mois de novembre 2026.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale
Greffière-trésorière